

sygonix®

Mode d'emploi

Interrupteur encastrable sans fil RSL Mini 2 conducteurs

N° de commande : 1761738

Mode d'emploi récent

Téléchargez un mode d'emploi récent via le lien www.conrad.com/downloads ou scannez le code QR qui s'affiche. Suivez les instructions données sur le site Internet.



Explication des symboles



Le symbole de l'éclair dans un triangle sert à signaler un danger pour la santé, par ex. causé par une décharge électrique.



Le symbole avec un point d'exclamation contenu dans un triangle attire l'attention sur les consignes importantes du mode d'emploi à respecter impérativement.



Le symbole de la « flèche » précède les conseils et remarques spécifiques à l'utilisation.

Contenu de l'emballage

- Interrupteur encastrable télécommandé RSL
- Mode d'emploi (Téléchargement)

Utilisation prévue

Grâce à un interrupteur encastrable radio-piloté, un appareil électrique connecté peut être allumé ou éteint à l'aide d'une télécommande sans fil adaptée au système RSL.

L'interrupteur encastrable radio-piloté est conçu uniquement pour fonctionner avec la tension électrique du réseau (230 V/AC, 50 Hz). Tenez compte du chapitre « Caractéristiques techniques » pour la puissance de coupure.

Le type spécifique de construction ne demande pas de câble neutre. L'installation dans des systèmes existants d'installation électronique est donc particulièrement simplifiée.

L'utilisation est uniquement autorisée en intérieur, dans des locaux fermés ; l'utilisation en plein air est interdite. Évitez impérativement tout contact avec l'humidité, par ex. dans la salle de bains, etc.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation, toute transformation et/ou modification du produit est interdite. Toute utilisation autre que celle décrite précédemment risque d'endommager le produit. Par ailleurs, une utilisation incorrecte peut être source de dangers tels que les courts-circuits, les incendies, l'électrocution. Lisez attentivement le mode d'emploi et conservez-le. Ne transmettez le produit à des tiers qu'accompagné de son mode d'emploi.

Le produit est conforme aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Tous les noms d'entreprises et appellations de produits contenus dans ce mode d'emploi sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

Consignes de sécurité



Lisez attentivement le mode d'emploi dans son intégralité, en prêtant une attention particulière aux consignes de sécurité. Nous ne saurions être tenus pour responsables des blessures corporelles ou des dommages matériels résultant du non respect des mises en garde et des indications relatives à une utilisation correcte figurant dans ce mode d'emploi. En outre, la responsabilité/garantie sera alors annulée.

- Ce produit n'est pas un jouet. Gardez-le hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Ne laissez pas traîner le matériel d'emballage. Cela pourrait devenir un jouet très dangereux pour les enfants.
- Gardez le produit à l'abri de températures extrêmes, de la lumière directe du soleil, de secousses intenses, de l'humidité élevée, de l'eau, de gaz inflammables, de vapeurs et de solvants.
- N'exposez pas le produit à des contraintes mécaniques.
- Si une utilisation en toute sécurité n'est plus possible, cessez d'utiliser le produit et protégez-le contre une utilisation accidentelle. Une utilisation en toute sécurité n'est plus garantie si le produit :
 - présente des traces de dommages visibles,
 - ne fonctionne plus comme il devrait
 - a été rangé dans des conditions inadéquates sur une longue durée, ou
 - a été transporté dans des conditions très rudes.
- Maniez le produit avec précaution. Les chocs, les coups et les chutes, même d'une faible hauteur, suffisent pour endommager l'appareil.
- Respectez également les informations concernant la sécurité et le mode d'emploi pour les autres appareils connectés à cet appareil.

- L'installation du produit ne doit être effectuée que par un technicien spécialisé (par ex. électricien) connaissant parfaitement les prescriptions spécifiques (par ex. VDE) ! Toute intervention non conforme au niveau de l'alimentation du secteur représente un danger non seulement pour vous-même, mais également pour autrui ! N'effectuez pas le montage vous-même si vous n'avez pas les connaissances spécifiques pour le montage, mais adressez-vous à un spécialiste.
- N'utilisez pas cet appareil dans des hôpitaux ou des établissements médicaux. Bien que les émetteurs du système RSL envoient uniquement des signaux radio relativement faibles, l'utilisation de tels appareils dans ces institutions pourrait perturber les systèmes vitaux aux patients. Il en est de même dans d'autres domaines.
- Le produit ne doit être utilisé que sous la tension du réseau (voir le chapitre « Montage et raccordement » et « Caractéristiques techniques »). Ne tentez jamais de faire fonctionner le produit sur une autre source d'alimentation, car cela l'endommagerait irréversiblement
- Le montage ne doit se faire que si les appareils électriques branchés sur l'interrupteur encastrable radio-piloté sont coupés de la tension de réseau sur tous les pôles. Danger de mort par électrocution !
- Une déconnexion de tous les pôles de la tension du secteur (comme une protection contre les surtensions) doit être assurée dans le cadre de la configuration de câblage.
- Le produit doit uniquement être monté et utilisé à l'intérieur de locaux fermés et secs ; il ne doit pas être humide ou mouillé. Ne touchez jamais le produit avec les mains humides ou mouillées. Il y a alors danger de mort par électrocution !

- Le produit ne doit être monté et utilisé qu'en position fixe. Installez le produit uniquement dans une boîte de montage encastrée ou dans une boîte de montage en surface.
- S'il s'avère qu'une utilisation sans danger n'est plus possible, l'appareil doit être mis hors service et protégé contre toute utilisation involontaire. Ne touchez ni l'interrupteur encastrable radio-piloté ni un appareil qui y est raccordé. Déconnectez l'interrupteur encastrable radio-piloté de la tension de réseau en éteignant le disjoncteur automatique correspondant ou en dévissant le fusible. Coupez ensuite le disjoncteur différentiel correspondant de sorte que le câble d'alimentation soit coupé de la tension de réseau sur tous les pôles. Faites contrôler le produit ensuite par un spécialiste.
- Dans les installations industrielles, il convient d'observer les prescriptions de prévention des accidents de la fédération des syndicats professionnels pour les installations et matériels électriques !
- Adressez-vous à un technicien spécialisé si vous avez des doutes concernant le mode de fonctionnement, la sécurité ou le raccordement de l'appareil.
- Tout entretien, ajustement ou réparation ne doit être effectué que par un spécialiste ou un atelier spécialisé.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous prions de vous adresser à notre service technique ou à un expert.

Préparations pour le montage



Tenez compte de la section « Consignes de sécurité » !

- L'interrupteur encastrable radio-piloté doit être utilisé et monté dans une boîte de montage encastrée ou dans une boîte de montage en surface ou dans un boîtier approprié.
 - L'interrupteur encastrable radio-piloté ne doit fonctionner qu'en position fixe.
 - L'installation de l'interrupteur encastrable radio-piloté doit avoir lieu uniquement hors tension. Pour cela, mettez le câble électrique hors tension en éteignant le coupe-circuit approprié ou en enlevant le fusible. Assurez-vous que la tension ne puisse être rétablie de manière intempestive ; placez p. ex. un message d'avertissement sur le disjoncteur.
- De plus, coupez le disjoncteur différentiel correspondant de sorte que le câble d'alimentation soit coupé de la tension de réseau sur tous les pôles.

Montage et raccordement



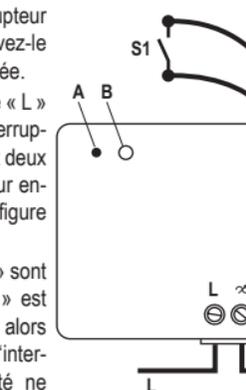
Tenez compte de la section « Préparations pour le montage ».

- Dans les anciens systèmes d'installation électroniques domestiques, il arrive souvent qu'on ne puisse trouver aucun câble neutre dans la boîte de montage encastrée de l'interrupteur mural existant. Les systèmes de commande sans fil habituels ne peuvent pas être utilisés sans une nouvelle installation de câbles électriques et sans les travaux de maçonnerie nécessaires.
- Grâce à sa construction à 2 fils, l'interrupteur encastrable radio-piloté fourni ne requiert pas de câble neutre - les deux anciens câbles suffisent (phase « L » et phase active « L' »).

- L'interrupteur encastrable radio-piloté à 2 fils s'utilise donc idéalement pour compléter un interrupteur mural habituel avec une fonction de commutation sans fil supplémentaire. Cela signifie que l'interrupteur mural existant reste disponible, et que la lampe branchée à l'interrupteur mural peut aussi être allumée/éteinte à l'aide de l'émetteur mural radio-piloté ou à l'aide d'une télécommande sans fil du système RSL. Pour l'installation, il est nécessaire que la boîte de montage encastrée dispose d'assez de place pour pouvoir placer l'interrupteur encastrable radio-piloté sous l'interrupteur mural.

- Dévissez le cache de l'interrupteur mural que vous utilisez et enlevez-le de la boîte de montage encastrée.
 - Enlevez les deux câbles (phase « L » et phase active « L' ») de l'interrupteur mural et connectez-les aux deux bornes à vis (D) de l'interrupteur encastrable radio-piloté - voir la figure à droite.
- Si les connexions « L » et « L' » sont inversées ou si la phase « L » est mise à la place du fil neutre, alors il peut arriver plus tard que l'interrupteur encastrable radio-piloté ne puisse pas être programmé ou qu'il fonctionne mal avec les luminaires à LED.

- Reliez les deux câbles (C) de l'interrupteur encastrable radio-piloté aux deux contacts de commande utilisés jusqu'à maintenant de votre interrupteur mural (« S1 ») - voir la figure à droite.
- Insérez l'interrupteur encastrable radio-piloté dans la prise murale, de sorte que le voyant LED A et le bouton (B) soient dirigés vers vous.

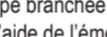


Un total de 10 différents canaux de commutation/émetteurs sans fil du système RSL peut être enregistré. Ainsi, l'interrupteur sans fil encastrable peut être activé ou désactivé à partir de plusieurs endroits.

Lors de l'installation initiale, au moins un canal de commutation/émetteur sans fil doit être enregistré. Chaque canal de commutation/émetteur sans fil enregistré peut être utilisé pour enregistrer les autres canaux de commutation/émetteurs radio.

Procédez comme suit :

- Mettez la tension secteur. Ensuite, le voyant LED clignote que l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant environ 15 secondes. L'interrupteur encastrable radio-piloté se trouve à ce moment donné en mode de programmation/enregistrement.



Tenez compte d'abord des sections suivantes, avant de réinstaller et de fixer l'interrupteur mural dans la boîte de montage encastrée.

Enregistrer le premier canal de commutation/émetteur sans fil

L'interrupteur encastrable radio-piloté peut être programmé sur chaque canal de commutation pour chacun des émetteurs sans fil du système RSL, par ex. sur un émetteur mural sans fil ou sur une télécommande sans fil.



Un total de 10 différents canaux de commutation/émetteurs sans fil du système RSL peut être enregistré. Ainsi, l'interrupteur sans fil encastrable peut être activé ou désactivé à partir de plusieurs endroits.

Lors de l'installation initiale, au moins un canal de commutation/émetteur sans fil doit être enregistré. Chaque canal de commutation/émetteur sans fil enregistré peut être utilisé pour enregistrer les autres canaux de commutation/émetteurs radio.

Procédez comme suit :

- Mettez la tension secteur. Ensuite, le voyant LED clignote que l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant environ 15 secondes. L'interrupteur encastrable radio-piloté se trouve à ce moment donné en mode de programmation/enregistrement.





Pour commencer à nouveau le mode de programmation/enregistrement après ces 15 secondes, appuyez sur le bouton **(B)** de l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant env. 3 secondes jusqu'à ce que le voyant LED commence à clignoter. Cela peut aussi être utilisé quand vous voulez enregistrer d'autres canaux de commutation/émetteurs radio.

Utilisez à cet effet un tournevis VDE ! Ne touchez jamais le tournevis, l'alimentation électrique ou l'interrupteur mural. Vous courez un danger de mort par électrocution !



L'enregistrement de canaux de commutation/émetteur sans fil supplémentaire peut aussi être réalisé avec un canal de commutation/émetteur sans fil déjà enregistré. Le bouton sur l'interrupteur encastrable radio-piloté n'est pas nécessaire. Tenez compte du chapitre « Fonctionnement » !

Pendant ces 15 secondes (le voyant LED clignote), appuyez sur le bouton « marche » d'un interrupteur mural radio-piloté ou d'une télécommande sans fil (marqués par ex. avec « ON » ou « I ») pendant au moins 3 secondes, jusqu'à ce que le voyant LED s'allume en permanence et que la lampe raccordée est allumée.

Le canal de commutation/émetteur sans fil est enregistré et le mode de programmation/enregistrement est quitté.

Coupez la tension d'alimentation sur tous les pôles. Contrôlez l'absence de tension de l'alimentation électrique à l'aide d'un appareil de mesure approprié. Installez alors l'interrupteur mural dans une boîte de montage encastrée.



Assurez-vous bien que le bouton **(B)** ne soit pas enclenché accidentellement, par ex. lorsque l'interrupteur mural pousse sur l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant l'installation.

• Installez le cadre avant et l'interrupteur à bascule de votre interrupteur mural.

• Mettez la tension secteur.

• L'interrupteur encastrable radio-piloté est maintenant prêt à l'emploi. La lampe branchée peut être maintenant être allumée/éteinte avec l'interrupteur mural ou avec l'émetteur sans fil enregistré.



L'enregistrement de canaux de commutation/émetteurs radio supplémentaires peut être réalisé avec le premier canal de commutation/émetteur sans fil enregistré. Le bouton sur l'interrupteur encastrable radio-piloté n'est pas nécessaire. Tenez compte du chapitre « Fonctionnement » !

Utilisation

a) Enregistrer d'autres canaux de commutation/émetteurs radio

• Démarrez le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté. Pour ce faire, prenez un émetteur sans fil qui est déjà enregistré sur l'interrupteur encastrable radio-piloté.

Appuyez pendant au moins 3 secondes **simultanément** sur les boutons « marche » et « arrêt » de l'émetteur sans fil (marqués par ex. « ON » et « OFF », ou « I » et « O »). Utilisez toujours les deux boutons du même canal de commutation.



Si, par exemple, vous avez enregistré le canal de commutation 1 sur l'interrupteur encastrable radio-piloté avec une télécommande à 4 canaux, alors il faut appuyer simultanément sur les boutons du canal de commutation 1 pendant 3 secondes.

Remarque importante : Si ce canal de commutation est déjà enregistré sur un autre récepteur RSL, alors il faut aussi changer dans le mode de programmation/enregistrement (par exemple l'interrupteur encastrable radio-piloté et une prise de courant à commutation radio, si les deux appareils sont enregistrés sur le canal 1 d'une télécommande sans fil.)

Vous devez démarrer le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté seulement avec un émetteur sans fil/canal de commutation qui n'est enregistré sur aucun autre récepteur RSL, pour éviter ce problème !



• Le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté est alors activé pendant 15 secondes (le voyant LED **(A)** clignote ; vous ne le verrez évidemment pas en raison de l'emplacement de l'installation). À ce moment, le nouveau canal de commutation/émetteur sans fil doit être enregistré.



Pour démarrer le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté, vous pouvez aussi appuyer pendant au moins 3 secondes sur le bouton **(B)** de l'interrupteur encastrable radio-piloté, jusqu'à ce que le voyant LED **(A)** clignote.

Cependant, comme l'interrupteur mural monté devant le l'interrupteur encastrable radio-piloté doit être retiré de la boîte de montage encastrée, cette opération doit être réalisée par un électricien qualifié.



• Prenez maintenant l'émetteur sans fil que vous souhaitez enregistrer à nouveau.



Vous pouvez enregistrer plusieurs canaux de commutations sur le **même** émetteur sans fil. Avec une télécommande sans fil à 4 canaux par exemple, le canal 1 pourrait permettre d'éteindre/allumer le plafonnier, le canal 2 pourrait contrôler simultanément le plafonnier et une prise de commutation radio-pilotée du système RSL et le canal 3 seulement la prise de commutation radio-pilotée. Le canal 4 pourrait allumer/éteindre simultanément le plafonnier dans la cuisine et la salle de bain.

• Appuyez sur le bouton « Marche » du canal de commutation (par ex. la touche « I » d'un émetteur sans fil ou la touche « ON » d'une télécommande sans fil) pendant au moins 3 secondes, jusqu'à ce que la lampe correspondante soit allumée. Relâchez ensuite le bouton.

• Le nouveau canal de commutation/émetteur sans fil est enregistré et le mode de programmation/enregistrement est quitté.

• Si vous voulez procéder à l'enregistrement d'un autre émetteur sans fil, vous devez à nouveau activer le mode de programmation/enregistrement. Procédez à cet effet comme décrit ci-dessus.



Chaque canal de commutation/émetteur sans fil existant peut être utilisé pour démarrer le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté et pour enregistrer d'autres canaux de commutation/émetteurs sans fil.

b) Supprimer individuellement un canal de commutation/émetteur sans fil enregistré sur l'interrupteur encastrable radio-piloté

Si un interrupteur encastrable radio-piloté ne réagit plus à un canal de commutation/émetteur sans fil (par ex. quand vous souhaitez utiliser le canal de commutation pour un autre récepteur sans fil du système RSL), alors ce dernier peut être supprimé de l'interrupteur encastrable radio-piloté.



Laissez au moins un canal de commutation/émetteur sans fil sur l'interrupteur encastrable radio-piloté. Sinon, vous devrez procéder à nouveau comme lors de l'installation ou de la mise en service.

Comme l'interrupteur mural monté devant le l'interrupteur encastrable radio-piloté doit être retiré de la boîte de montage encastrée, vous courez un danger de mort par électrocution. Ce travail doit être donc réalisé exclusivement par un électricien qualifié (comme indiqué au début pour le montage et le raccordement).

Procédez comme suit :

• Prenez l'émetteur sans fil avec le canal de commutation que vous souhaitez supprimer de l'interrupteur encastrable radio-piloté.

• Appuyez pendant au moins 3 secondes simultanément sur les boutons « Marche » et « Arrêt » du canal de commutation que vous souhaitez supprimer.

• Le mode de programmation/enregistrement de l'interrupteur encastrable radio-piloté est démarré (le voyant LED **(A)** clignote ; vous ne le verrez évidemment pas en raison de l'emplacement de l'installation). Il est quitté automatiquement après 15 secondes. À ce moment, le canal de commutation/émetteur sans fil doit être supprimé.

• Sur l'émetteur sans fil, appuyez pendant au moins 3 secondes sur la touche « OFF » ou « O » du canal de commutation que vous souhaitez supprimer.

• Le canal de commutation est supprimé de l'interrupteur encastrable radio-piloté ; le mode de programmation/enregistrement est automatiquement quitté.

c) Supprimer tous les canaux de commutation/émetteurs sans fil, réinitialisation à la configuration par défaut



Comme l'interrupteur mural monté devant le l'interrupteur encastrable radio-piloté doit être retiré de la boîte de montage encastrée, vous courez un danger de mort par électrocution. Ce travail doit être donc réalisé exclusivement par un électricien qualifié (comme indiqué au début pour le montage et le raccordement).

• Le voyant LED sur l'interrupteur encastrable radio-piloté ne doit pas s'allumer ; si nécessaire, appuyez brièvement sur le bouton **(B)** pour éteindre la lampe correspondante. Le voyant LED **(A)** s'éteint.

• Appuyez sur le bouton **(B)** sur l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant 3 secondes, pour que le mode de programmation/enregistrement soit démarré. Le voyant LED **(A)** clignote.

• Appuyez à nouveau sur le bouton **(B)** sur l'interrupteur encastrable radio-piloté pendant 3 secondes. Le voyant LED **(A)** s'éteint. Tous les canaux de commutation/émetteur sans fil sont supprimés.

• Procédez ensuite comme dans le chapitre « Enregistrer le premier canal de commutation/émetteur sans fil ».

Fonctionnement

• La lampe branchée peut être allumée ou éteinte comme d'habitude en utilisant un interrupteur mural.



A cause du principe du dispositif, il se peut qu'en éteignant/allumant avec un émetteur sans fil, vous ne puissiez plus éteindre la lampe avec la même position de l'interrupteur à bascule de l'interrupteur mural.

Exemple : La lampe est éteinte, l'interrupteur à bascule est orienté vers le bas. Ensuite, allumez la lampe avec l'émetteur sans fil et éteignez-la avec l'interrupteur mural. L'interrupteur à bascule de l'interrupteur mural est maintenant orienté vers le haut !

• Alternativement, pour utiliser l'interrupteur mural, le luminaire peut être allumé/éteint avec un émetteur sans fil du système RSL, qui est enregistré sur l'interrupteur encastrable radio-piloté.

- Mise en marche : Appuyez brièvement sur le bouton « I » (interrupteur mural radio piloté) ou le bouton « ON » (télécommande sans fil).

- Mise à l'arrêt : Appuyez brièvement sur le bouton « O » (interrupteur mural radio piloté) ou le bouton « OFF » (télécommande sans fil).

Informations relatives à la portée

• En fonction de l'émetteur sans fil utilisé pour le système RSL, la portée peut atteindre 70 m.



Les portées indiquées sont des « portées en champ libre » (portée à contrôle visuel direct entre émetteur et récepteur sans interférences).

Mais dans la pratique, des murs, plafonds, etc. se trouvent entre l'émetteur et le récepteur, ce qui réduit la portée.

En raison des diverses influences sur la transmission radio-pilotée, il n'est malheureusement pas possible de garantir une portée déterminée. Normalement, le fonctionnement dans une maison individuelle ne doit pas poser de problème.

La portée peut être réduite considérablement par :

- des murs, des plafonds en béton armé
- des vitres isolantes revêtues/métallisées
- la proximité d'objets métalliques et conducteurs (par ex. radiateurs)
- la proximité des corps humains

- des perturbations de larges bandes, par ex. dans les zones résidentielles (téléphones DECT, téléphones portables, écouteurs radio, haut-parleurs radio, autres stations météo radio, babyphones, etc.)
- la proximité de moteurs électriques, transformateurs, blocs d'alimentation, ordinateurs
- la proximité d'ordinateurs mal blindés ou ouverts ou autres appareils électriques.

Entretien et nettoyage

Le produit ne nécessite aucune maintenance. Ne le démontez jamais. L'entretien ou la réparation ne doivent être effectués que par un spécialiste.

Déclaration de conformité (DOC)

Conrad Electronic SE, Klaus-Conrad-Straße 1, D-92240 Hirschau, déclare par la présente que ce produit est conforme à la directive 2014/53/UE.



Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible au lien suivant : www.conrad.com/downloads. Sélectionnez une langue en cliquant sur le drapeau correspondant puis saisissez le numéro de commande du produit dans le champ de recherche pour pouvoir télécharger la déclaration de conformité UE sous format PDF.

Élimination des déchets



Les appareils électroniques sont des matériaux recyclables et ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. En fin de vie, éliminez l'appareil conformément aux dispositions légales en vigueur.

Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Caractéristiques techniques

Tension de service..... 230 V/AC, 50 Hz

Charge min. 5 W

Puissance de coupure charge ohmique max. 300 W ou charge inductive max. 100 W



Les appareils électriques avec une charge ohmique sont par exemple les ampoules électriques.

Les appareils électriques avec une charge inductive sont les ballasts, les transformateurs conventionnels, les ampoules économiques, etc.

Fréquence de réception..... 433,05 - 434,79 MHz

Plage de réception..... 70 m max. (en zone ouverte)

Température de fonctionnement..... 0 jusqu'à + 35 °C

Dimensions (L x H x P)..... 41 x 41 x 13,5 mm

Poids..... env. 23 g

Ceci est une publication de Conrad Electronic SE, Klaus-Conrad-Str. 1, D-92240 Hirschau (www.conrad.com).

Tous droits réservés, y compris de traduction. Toute reproduction, quelle qu'elle soit (p. ex. photocopie, microfilm, saisie dans des installations de traitement de données) nécessite une autorisation écrite de l'éditeur. Il est interdit de le réimprimer, même par extraits. Cette publication correspond au niveau technique du moment de la mise sous presse.

Copyright 2019 by Conrad Electronic SE. *1761738_V2_0419_02_mxs_m_fr